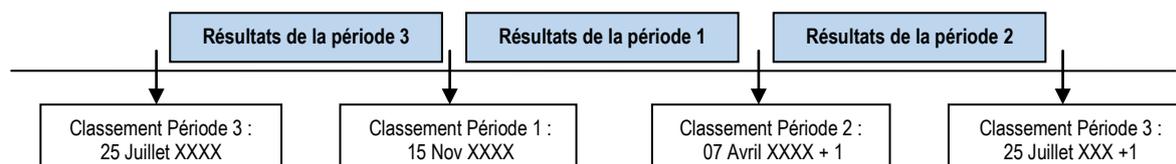


Classement par Handicap Jeunes

Le classement officiel par handicap de la Fédération Tunisienne de Tennis est établi 3 fois par an en prenant en considération les résultats de toutes les compétitions individuelles et par équipes homologuées par la F.T.T des catégories des Poussins et Benjamins filles et garçon, les périodes sont :



- ✓ Le 15 Novembre de l'année **X** en prenant en considération les résultats de la période 3 de la saison précédente allant 25 juillet **X** jusqu'au 30 Octobre de l'année **X**.
- ✓ Le 7 Avril de l'année **X+1**, en prenant en considération les résultats de la période 1 du 15 Décembre année **X** au 31 Mars année **X+1**.
- ✓ Le 25 Juillet de la 'année **X+1**, en prenant en considération les résultats de la période 2 du 1 Avril **X+1** au 20 Juillet année **X+1**.

1. Normes de montée, maintien & relégation :

Normes de montée, maintien & relégation pour les classées: Chaque joueurs et pour chaque période de classement son total sera crédité de 100 points (appelé Points de protection) . Pour chaque tournoi joué 25 points seront déduits des 100 points donnés, c'est à dire au bout de 4 tournois les 100 points n'existeront plus dans le total cumulé. Pendant chaque période de classement un nouveau total des points sera calculé selon la grille suivante des points a décerner

Points décernés :

1. Victoire à 3 échelons & plus au-dessus	160	1 - Défaite à même échelon	-10
2. Victoire à 2 échelons au-dessus	120	2 - Défaite à 1 échelon en dessous	-20
3. Victoire à 1 échelon au-dessus	60	3 - Défaite à 2 échelons en dessous	-30
4. Victoire à même échelon	40	4 - Défaite à 3 échelons & plus en dessous	-40
5. Victoire à 1 échelon au-dessous	30	5 - Défaite d'un non classé par un non classé	- 5
6. Victoire à 2 échelons au-dessous	20		
7. Victoire à 3 échelons & plus au-dessous	10		
8. Victoire d'un non classé sur un non classé	15		

A la fin de chaque période et selon le total des points cumulés, on décidera de la montée, maintien ou de la descente selon la valeur du total octroyé par rapport à l'intervalle des points cité ci-dessous :

Descente 1 échelon	Maintien	Montée 1 échelon	Montée 2 échelons	Montée 3 échelons
100 points & moins	Entre 101 & 299	Entre 300 & 599	Entre 600 & 999	1000 & +

Les joueurs participants pour le compte de la FTT ou sur son autorisation à des tournois internationaux se déroulant en même temps que des tournois nationaux, auront un nombre de points équivalant à la dernière performance réalisée au dernier tournoi national auquel ils ont participé.

- Un forfait (W.O) est considéré comme une défaite à 1 échelon inférieur, et cela à partir de son deuxième forfait de la période.
- Un bonus de 15 points sera accordé à chaque joueur classé dépassant la participation dans 4 tournois, et ce pour chaque tournoi supplémentaire.
- Tout joueur qui ne participe à aucune compétition nationale durant deux périodes de classement successive sera déclassé de (1) échelon dans le classement.
- Tout joueur classé qui ne participe à aucune compétition nationale durant toute la saison, sera déclassé et ne pourra plus participer aux compétitions des non classés. Une assimilation de classement lui sera accordée par la Direction Technique Nationale sur sa demande, pour participer aux tournois.
- Les joueurs de l'équipe nationale des différentes catégories se verront octroyer des points de bonifications, variant entre 50 et 100 points, répartis comme suit :
 - 100 points : pour les vainqueurs d'un tournoi international
 - 80 points : pour les finalistes d'un tournoi international.
 - 50 points : pour les demi-finalistes d'un tournoi international.
- Pour le vainqueur d'un tournoi national (Grade A, B et 1), son compte sera crédité par des points de bonifications équivalant à une victoire à un échelon au dessus (60 Points)
- Pour le vainqueur d'un tournoi national (Grade 2), son compte sera crédité par des points de bonifications équivalant à une victoire à un même échelon (40 Points)

Grille de la montée des Non classés :

A la fin de chaque période, et pour les joueurs non classés, un autre intervalle de point sera utilisé pour décider de leur monté. Voir tableau ci-dessous des points cité ci-dessous :

Maintien	Montée1 échelons	Montée 2 échelons
149 & moins	Entre 150 & 249	250 & plus